



Le transfert vers OCD, la fin d'une hypocrisie ! Un accord médiocre ! Une direction sourde, qui impose ses choix !

Notre Direction impose deux choix de mobilité à nos collègues SCE dans le cadre de ce projet : **soit rester au sein d'Orange SA et se retrouver un poste, soit partir vers la filiale OCD SAS et renoncer au statut social...** Un véritable gâchis pour nos collègues qui sont sur **des métiers et des compétences indispensables et recherchées.**

La CFDT est fermement opposée à tout projet, et celui-ci en particulier, **qui s'inscrit dans une politique plus globale de filialisation du secteur Entreprises d'Orange SA à des fins purement capitalistiques, sans considération aucune des salariés** qui composent ces entités et remettant en cause leur statut social. Ces projets, **selon la CFDT ne sont ni socialement et ni économiquement viables.**



Pour le bien de tous nos collègues, pour préserver leurs droits et leurs acquis, nous avons tenté de peser dans cette négociation.

Mais nos principales demandes ont été refusées !

La CFDT a refusé de signer ce projet d'accord qui inscrit dans le marbre :

- **Le déclassement social des salariés.**
- **Des risques psychosociaux majeurs** qui impactent nos collègues :
 - Ceux qui suivent vers OCD SAS, seront **mis à l'écart** dans leur évolution de carrière et leur rémunération.
 - Ceux qui ne suivent pas, **devront se retrouver un poste** sans aucune garantie réelle sur la localisation et le métier.
- **Une possibilité de vente de l'entité Cyberdéfense**, qui coupera toutes possibilités aux salariés de pouvoir revenir dans le groupe.
- **Aucun avantage supplémentaire pour les salariés qui suivent vers OCD SAS.** La direction compense uniquement le delta entre Orange SA et OCD SAS sans prévoir : des augmentations de salaire, des promotions, le maintien des congés, des formations qualifiantes et diplômantes financées à 100% par la direction...

Nous ne laisserons pas l'entreprise Orange bafouer la Loi, les droits et les avantages des salariés ! Aujourd'hui ce sont nos collègues sur des activités de Cyberdéfense, demain tout SCE ? C'est pourquoi la CFDT a décidé d'attaquer ce projet et cet accord en justice.

#PartoutPourTous

La CFDT reste mobilisée pour vous défendre ! N'hésitez pas à motiver vos collègues à s'abonner à nos publications. Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse cfdt.sce@orange.com, nous répondrons toujours à vos sollicitations.